

Marie Pétronille MOTHERON

N^o 18
 Motheron
 Marie Pétronille

L'an mil huit cent quarante quatre, le dix septième jour du
 mois d'avril, à sept heures du matin, en la mairie des églises
 nous Louis Bellart, Maire officier de l'état-civil de la commune
 de Mizeron Canton et arrondissement de Saint Omer, Dépar-
 tement du Pas de Calais, ont comparu Zéphirin Vospette
 âgé de quarante sept ans, contre maître juré, et
 Ely Joseph Davidson, âgé de vingt trois ans ouvrier
 Charpentier tous deux domiciliés en cette commune
 lesquels nous ont déclaré que Marie Pétronille Motheron
 âgée de quatre vingt deux ans, Noyée, née et dom-
 iciliée en cette commune fille légitime des feus Louis
 Valentin Motheron et de Marie Adrienne Lemoine, et
 décédée en sa demeure sise audit Mizeron, hier à neuf
 heures du soir, la dite déclaration faite en présence
 sieurs Zéphirin Vospette, et Ely Joseph Davidson, ci-
 dessus dénommés, le premier neveu par alliance de la
 défunte et le second petit neveu par alliance de la
 défunte, nous étant assuré d'il n'y a pas de notre
 transport auprès de la personne décédée, nous en

avons sur le champ dressé le présent acte, lecture faite,
 les deux témoins ont signé avec nous
 Z. Vospette E. Davidson
 L'officier

L'an mil huit cent quarante quatre

